

Expert de l'étanchéité depuis 1957

SALLE DE BAIN SAINE STOP MOISISSURES

Mastic extrudable mono composant à base d'élastomère de silicones de type Neutre, renforcé d'antifongique



DESTINATIONS

- Joints d'étanchéité en salles de bain, WC...
- Joints de raccordement des éviers, douches, lavabos, baignoires, avec murs carrelés et meubles encastrés.
- Adhère sur tous les matériaux : émail, porcelaine, verre, grès, faïence, céramique, tôle émaillée, stratifié, mélaminé, résine de synthèse, acrylique, composite, verre...

BÉNÉFICES

- Garantie 5 ans Anti-moisissures
- Triple action : Prévient, Repousse et détruit les moisissures
- Testé et recommandé par l'Institut Fresenius : institut privé de tests sanitaires

CARACTERISTIQUES	
Couleur	Blanc
Formule	Mastic élastomère silicone neutre
Etiquetage de danger	NON
Conditionnement	Cartouche de 280ml
Consommation	15 mètres de joint env.
Conservation	18 mois avant ouverture, 3 mois après ouverture
Temps de séchage	10 minutes hors poussière. 24 à 48 heures au cœur du joint selon sa section.
Nettoyage des outils	Immédiatement avec un chiffon sec.



Expert de l'étanchéité depuis 1957

MISE EN OEUVRE

- Le support doit être propre, sec et dégraissé.
- Éliminer l'ancien joint avec le Cutter&Lisseur et l'Enlève-Joints Silicone Rubson Salle de Bain Saine
- Si besoin, éliminer les moisissures avec Rubson Anti-Moisissures Salle de Bain Saine
- Ouvrir l'extrémité de la cartouche avec le Cutter & Lisseur Rubson Salle de Bain Saine
- Visser la canule et la couper avec le **Cutter & Lisseur Rubson Salle de Bain Saine** en fonction de la largeur du joint souhaité.
- Placer la cartouche dans un pistolet.
- Délimiter la largeur du joint avec un ruban adhésif.
- Appliquer le mastic en poussant vers l'avant pour bien remplir l'espace à combler et dans les 10 minutes, lisser avec le **Cutter&Lisseur Rubson Salle de Bain Saine** humidifié ou avec un doigt mouillé.
- Retirer le ruban adhésif.
- Revisser le bouchon sur la canule pour la conservation du mastic

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site http://mysds.henkel.com

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la règlementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et règlementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

Elimination des déchets

Pour un traitement responsable des déchets : L'élimination des déchets doit se faire selon la réglementation Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Rapporter les restes de produit et l'emballage dans une déchetterie locale. Les codes d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) pourront être fournis sur simple demande.

HENKEL France

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél.: 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)